



F.S.U.
Martinique

BULLETIN ACADEMIQUE
F.S.U. MARTINIQUE
n°2
FEVRIER 2006

1.50euro



F.S.U. Martinique

Cité Bon Air, bât. B, route des Religieuses
97200 Fort-de-France

Tél : 05 96 63 63 27 Fax : 05 96 71 89 43

CPPAP n°
Dépôt légal
Directeur de publication :
Max ORVILLE



EDITORIAL

La FSU Martinique dispose depuis le renouvellement du Conseil économique et social régional d'un siège statutaire, soit depuis un an. Le rôle de cette institution est de donner des avis aux élus régionaux dans les décisions économiques et sociales qui affecteront la population martiniquaise, notamment le vote du budget 2006.

Thierry RENARD, trésorier de la FSU Martinique et du SNES représente et fait entendre la voix de la FSU au C.E.S.R. avec brio et pertinence.

Ce travail ingrat qui suppose pugnacité, constance et altruisme, il le mène avec énergie et militantisme convaincu.

Aujourd'hui, il nous présente dans ce numéro spécial C.E.S.R. le bilan de son activité, les positions de la FSU Martinique sur les différents domaines où la FSU a eu à se prononcer.

Mais la FSU, c'est aussi une fédération qui vit, forte de ses syndicats de l'Education, syndicats qui à l'issue des dernières élections professionnelles de décembre 2005 ont progressé sensiblement, augmentant leur représentativité au sein des différentes commissions paritaires ou en la consolidant.

La FSU Martinique, c'est aussi et surtout une fédération citoyenne, ouverte au dialogue et à la concertation pour faire avancer l'école. C'est ainsi que ce mois-ci, la FSU Martinique prend l'initiative de proposer une conférence-débat le mercredi 15 février 2006 de 18H à 20H au campus de Schœlcher sur le système éducatif et son évolution. Pour alimenter la réflexion, la FSU a invité Jean Paul BRIGHELLI, normalien, agrégé de Lettres, auteur du best seller au titre provocateur : LA FABRIQUE DU CRETIN, la mort programmée de l'école.

Nous sommes tous concernés, parents, syndicalistes, enseignants, élus, ... L'école, c'est l'affaire de tous ! La FSU est heureuse d'initier le débat.

Max ORVILLE
Secrétaire départemental adjoint

PRESENTATION DU C.E.S.R.

Non représentée au Conseil Economique et Sociale Régional (CESR) jusqu'en mars 2005, la FSU c'est faite remarquée par la contribution non négligeable quelle

SOMMAIRE

- **Editorial** Page 1
- **Présentation du C.E.S.R** Page 1
- **Propositions pour l'emploi** Page 2
- **Commentaire sur le débat budgétaire** Page 5
- **Avis sur le sport** Page 6
- **Questionnaire sur la sécurité** Page 7
- **Conférence-débat** Page 8

apporte à cette institution. Qu'est que le CESR ? C'est une instance consultative composée de quatre collèges :

- Collège 1, entreprise et activités professionnelles non salariés. (16 membres)
- Collège 2, syndicats de salariés (16 membres).
- Collège 3, vie collective (9 membres).
- Collège 4, personnalités qualifiés (nommées par le Préfet) (2 membres).

Quel est son rôle ? Il doit émettre des avis sur : toutes les orientations budgétaires régionales ; toutes les demandes d'avis émanant de l'état, du Conseil Régional, du Conseil Général, ou d'une commune. Il peut aussi faire des saisines. C'est donc une assemblée consultative, composée des membres de la société civile et qui a pour objectif de donner un avis pertinent sans aucun parti pris sur les différents problèmes rencontrés par notre société.

Comment fonctionne le CESR ? Comme le Conseil Régional. Il y a une commission permanente et huit commissions d'étude. Le représentant de la FSU siège dans deux commissions :

La commission « Formation, Insertion, Emploi et Dialogue social ».

Ses compétences sont notamment :

- Plan de développement de la formation professionnelle.
- Programme régional de formation
- Centres de formation professionnelle
- Fonds structurels (FSE)
- Environnement de la formation professionnelle
- Insertion
- Relations sociales dans l'entreprise
- Politique de l'emploi

La commission bâtiment, Travaux publics, transports et équipement régionaux

Ses compétences sont notamment :

- planification et programmation des investissements en matière d'équipements routiers, de transports terrestres, maritimes et aériens, et de la circulation.
- Construction de lycées et entretien du parc immobilier régional.
- Relations avec les entreprises du BTP.
- Fonds d'investissement routier et transport (FIRT).

Le représentant de la FSU n'est pas un électron libre. Il est le porte parole de la pensée et de la réflexion de la FSU sur les différents dossiers qu'il doit traiter.

Pour la commission formation la FSU a communiqué au CESR sa réflexion sur la problématique de l'emploi à la Martinique où certain pourrons remarquer l'absence du volet coopération interrégional, qui lui mérite une approche particulière car éminemment politique.

Le thème de travail de la commission étant : « *l'analyse structurelle et prévisionnelle des besoins en terme d'emploi/formation en Martinique* », suite au prochain départ massif à la retraite dès 2006.

Il faut savoir que depuis que ce thème a été choisi la Région, et certains partis politiques ont pris conscience de cette problématique. Ce qui montre bien que l'on peut être consultatif et faire bouger les choses.

La commission BTP a choisi deux thèmes d'étude, dont l'un qui s'intitule « *la sécurité dans les lycées* ». C'est un sujet qui ne devrait pas s'arrêter aux lycées mais il devrait englober à terme les collèges et les écoles tant la tâche paraît ardue. D'ailleurs un questionnaire succinct nous permettra de nous faire une première idée sur l'ampleur du travail qui nous attend.

A cet effet un questionnaire vous est proposé en fin de bulletin

Thierry RENARD

Propositions pour l'emploi et la formation en Martinique.⁽¹⁾

Il faut avant toute chose que la Martinique puisse répondre à deux types de formations :

- Une formation pour l'interne.
- Une formation pour l'externe.

En d'autres termes il faut recenser en interne :

- Les besoins en interne actuels et dans l'avenir.
- Les besoins en externe actuels et dans l'avenir.
- Les demandes aussi de la population.

L'emploi.

La politique de l'emploi à la Martinique doit aller de pair avec l'aménagement du territoire. Comme l'a déjà signalé le CESR dans un précédent rapport, le développement de la Martinique doit passer par le développement du nord et du sud atlantique. L'harmonisation de ce développement sera créateur de niches d'emplois supplémentaires dans des zones dites éloignées, mais où réside la moitié de la population. De plus, ce type de développement décongestionnera le centre et le centre sud de l'île, contribuant ainsi à la résorption partielle des nombreux embouteillages. Un gain de temps, donc de coût pour les entreprises, et, un effet bénéfique pour l'environnement sont à espérer avec de telles mesures.

Le travail de chacun doit être respecté.

Celui des éducateurs, enseignants, formateurs doit plus que tout autre être protégé. Et, non comme aujourd'hui, jeté en pâture à quelques médias, plus soucieux de faire de l'audimat que de donner une véritable information.

Une véritable politique de l'emploi doit être mise en place.

Ceci passe par le perfectionnement de nos outils et de nos compétences pour faire appel de moins en moins à l'aide extérieure.

Le travailleur doit être valorisé dans son entreprise.

Le dialogue social doit pouvoir être un des moteurs d'une entreprise.

(1) ces propositions ont été présentées et annexées au procès verbal de la commission formation du 29/06/2005.

Rappelons à ce sujet les dispositions déjà mis en place avec l'ARACT, et les résultats positifs obtenus en matière de diminution du nombre de journées perdues.

La formation

Il faut sérieusement s'interroger sur une politique de formation exclusivement tournée vers une formation « autonome ».

Quel avenir réellement la Martinique a-t-elle dans une politique de formation qu'elle prétendrait gérer par elle-même en matière de coûts et de compétence ?

Notamment, cette formation doit intégrer les évolutions prévisibles en matière d'abandon de prise en charge des formations par le national.

Dès lors se pose le problème de savoir à quel niveau doit s'arrêter la formation commune : baccalauréat ? Et après ? En matière de formation, il n'est pas sot de faire comme la région le propose, de développer les filières de la mer.

Il faut insister sur l'orientation vers les services performants, inévitable dans des îles à taux de salaire élevé. L'avenir de l'emploi à la Martinique, comme de toutes les îles, n'est ni dans l'agriculture d'exportation, ni dans l'industrie, mais dans les services : tourisme, vente de formation, plateforme de convergence aérienne et maritime, service de santé...

On pourrait aussi imaginer de développer les métiers de recherche en matière de banane, de fruits exotiques pour adapter nos débouchés sur la réalité de nos structures.

De même ne pourrait-on pas utiliser des technologies de communication pour moderniser et personnaliser la vente à l'extérieur ?

Les efforts doivent alors porter sur la qualité et la présentation du produit : traçabilité, accessibilité, commercialisation...

Ainsi, il paraît plus intelligent de ne pas produire de bananes, mais de fournir les pays producteurs en plants comme le font les japonais.

Une des questions de fond reste les productions locales pour l'autosuffisance. Est-ce possible oui ou non ?

Si c'est possible, il faut peut-être s'orienter vers des productions locales pour une consommation locale et permettre la recherche en la matière.

Cela suppose donc une politique tournée vers l'incitation à une formation de chercheurs destinés à revenir au pays pour travailler sur les productions locales afin de fournir à l'extérieur les nourrices de plantes.

Les taux de réussite aux examens étant en corrélation avec le type d'enseignant, (c'est-à-dire que les enseignants venant de l'éducation nationale ou assimilés ont de meilleurs résultats), il paraît plus cohérent de privilégier des structures à fort pourcentage de cette catégorie de personnel.

La mise en place d'un parcours de préformation plus contraignant permettrait aussi d'avoir un dynamisme plus important dans les formations.

Quelques constats

C.F.A

Les apprentis niveau V sont les moins motivés.

Les taux de réussites dépendent du type d'enseignant.

C.F.A.A

Les apprentis niveau V sont les plus motivés.

Les apprentis niveau IV manquent de perspectives sur le métier.

Quelques réflexions.

Les jeunes en situation d'échec.

Les causes.

L'illettrisme

Démotivation

Manque de reconnaissance de la notion de travail.

Manque de reconnaissance des qualités des formateurs, des enseignants, des maîtres d'apprentissage.

Pertes de repères (il apparaît plus important pour un jeune aujourd'hui de chercher par tous les moyens à gagner de l'argent que de chercher à avoir un travail).

Tendance à monnayer son bulletin de vote contre les prestations sociales les plus alléchantes.

Les remèdes

Combattre l'illettrisme.

Seuls ceux qui savent lire, écrire et compter peuvent prétendre plus tard à une évolution durable et constante de leur carrière. Or, cette base doit être acquise à l'école primaire.

Il faut donc dès le départ s'attaquer aux élèves en difficulté dans le primaire.

Il s'avère important de se poser la question sur la pertinence des rythmes scolaires métropolitains appliqués à la Martinique.

La mise en place de structures communales apparaît comme nécessaire à la résorption de cette carence.

Toute formation ou apprentissage ne devrait-il pas commencer par une remise à niveau des acquis élémentaires ? Et comment mettre en place une telle structure sans pour cela décourager les futurs candidats ?

Démotivation.

Redonner au travail ses lettres de noblesse sans marginaliser les demandeurs d'emploi.

Respecter et apprendre à faire respecter le travail des formateurs, enseignants, maîtres d'apprentissage.

Ne serait-il pas bon de leur attribuer le titre de « transmetteurs de savoir » ? Ce biais clarifierait un peu leur véritable fonction au sein de la formation ou de l'apprentissage.

Ne faudrait-il pas inciter les personnes ayant perdu leur emploi à avoir une activité dans le domaine social ou autre afin de ne pas se marginaliser ? Des aides financières en ce sens doivent être pensées.

Papi boum (départ à la retraite et renouvellement de la population active)

La question est intéressante et mérite d'être posée parce qu'on peut penser au premier abord qu'il y a là un gisement d'emplois pour nos jeunes. Il faut donc prévoir le moment où ces besoins apparaîtront pour inciter les

jeunes à prendre les places de leurs aînés au moment où elles s'ouvriront.

Non seulement le marché interne ira en s'accroissant, mais il y a un énorme marché touristique de longue durée qui se développe. D'ici dix ans, 25% de la population européenne et américaine seront demandeur de ces services.

Toutefois, le problème des non titulaires doit nous aider à comprendre que l'arrivée trop tôt de ces jeunes pose un problème puisqu'ils ne trouvent pas de travail. Ensuite ces jeunes doivent être suffisamment formés pour pouvoir réussir aux concours, donc être meilleurs que les autres.

Enfin, concernant le secteur de l'éducation nationale (40% de la population active est composée de fonctionnaires...), on voit mal comment la relève pourrait se faire dans un contexte où l'on ferme les postes et où l'état finira par mettre ces postes à la charge des collectivités locales.

Sans donc négliger ce secteur au cas où la pression syndicale et politique permettrait un maintien de l'état dans ce secteur, il paraît opportun de réfléchir à des solutions de recours.

Concernant le privé, un des responsables du MEDEF, indiquait qu'on aurait besoin de 5000 cadres spécialisés (en quoi ?) d'ici quelques années. Outre le fait que ces prévisions risquent de s'avérer fausses le moment venu (notamment du fait de délocalisation prévisible), comment faire pour que ces postes ne donnent pas lieu à l'entrée de personnels exportés parce que formés et/ou moins chers ?

Former qui, et pourquoi ?

- Gérer le papi boum d'aujourd'hui tout en empêchant celui de demain.
- Relancer les formations niveau **II** et **III** selon les besoins prévisionnels
- Repenser la filière agricole.
- Repenser la filière pêche.
- Restructurer la filière BTP.
- Créer et développer les métiers de la mer à vocation touristique.
- Créer, développer et promouvoir des services on-line.
- Redynamiser le secteur eaux et forêts

Quelques éléments de réponse.

Gérer le papi boum

Pour cela il ne faut pas se concentrer sur les jeunes uniquement, mais, sur un éventail pléthorique de tranches d'âges. La catégorie des plus de cinquante ans (50 ans) devant être particulièrement visée, car rapidement remplaçable (5 à 15 ans) ce qui atténuera de manière significative l'effet papi boum des prochaines années.

L'aide régionale à la création d'entreprise, ne devrait-elle pas aller aussi, à des entreprises qui offriraient des activités tournées vers un public de seniors encore très dynamiques.

La mise en place d'un forum du savoir martiniquais, où, nos aînés profiteraient pour transmettre quelques

connaissances (rimed razié...) ne peut être que profitable à tout un chacun.

Relancer les formations niveau II et III.

- Etudes des besoins réels.
- Utiliser les plus de quarante (40) ans autant pour être formés que comme formateurs

Repenser la filière agricole.

L'agriculture martiniquaise doit se tourner vers deux axes fondamentaux :

- Production pour la consommation locale.
- Production pour l'exportation.

Consommation locale.

Après le PIL il serait intéressant de penser aussi au PAL (Produit de l'Agriculture Locale). Il est anormal de trouver facilement dans un supermarché des produits de saison importés (pomme, poire...), alors même que les produits de saisons locaux ont du mal à trouver leur place.

Il faut se demander comment faire que les producteurs locaux produisent en quantité, qualité et régularité suffisante. (Les supermarchés vendent toujours ce qui est effectivement disponible de manière régulière, en quantité suffisante et...si il y a une demande !)

L'exportation.

La Martinique a un retard structurel de développement de part son éloignement et son insularité. Il faut donc repenser son agriculture vouée à l'exportation en arrêtant de se battre contre des pays en voie de développement en leur faisant une concurrence suicidaire.

Le principe serait de fournir à ces pays de la matière première (plants de bananes...).

Un développement de la formation doit être fait dans ce sens.

Repenser la filière pêche.

L'autosuffisance étant loin d'être atteinte, et nos importations dans ce domaine étant nulles, un développement du fermage s'impose.

Une formation et une aide régionale doivent permettre ce développement.

On peut espérer de cette activité une stabilité des prix à la consommation de poisson, un approvisionnement constant pour tout un chacun, et, des produits toujours frais pour nos restaurateurs.

Restructurer la filière BTP.

Former de plus en plus d'artisans et de maçons afin de remplacer les intérimaires (illégaux et tant décriés dans la profession) par des prestataires de services ou des sous-traitants.

Créer et développer les métiers de la mer à vocation touristique.

- Contribuer au développement durable des sports nautiques.
- Mise en place de compétitions sportives pendant la saison touristique entre carnaval et pâques.

Créer, développer et promouvoir des services on-line.

Dans toutes les municipalités devrait être créé un pôle régional informatique avec une personne ressource (à

temps complet pour les villes et à temps partiel pour les communes les moins aisées).

Des conséquences bénéfiques peuvent en découler :

Susciter des vocations.

Permettre une approche informatique de tous les citoyens.

Recenser les services on-line.

Orienter la formation sur les services recensés.

La Guadeloupe est en train de prendre une avance sur nous en faisant la connexion avec la câble haut débit de Porto Rico, grâce au financement de la Région Guadeloupe)

Redynamiser le secteur eaux et forêts

- Favoriser le développement du tourisme vert, dans un cadre compatible avec l'environnement.

- Mise en place d'un pôle régional écologique s'intéressant au développement durable.

Thierry RENARD
Yvon JOSEPH-HENRI
Max ORVILLE

COMMENTAIRE SUR LE DEBAT BUDGETAIRE A LA REGION

Ce débat révèle un manque d'ambition notable. Il se caractérise surtout par un catalogue d'intentions, de lieux communs. Malheureusement aucune action concrète n'illustre cette volonté pour ne pas dire velléité.

Le discours en revanche traduit très nettement une idéologie marquée, parfois incohérent et imprécis, « à la recherche des réalités du terrain », notamment dans le domaine de l'Education et du Sport.

I – Education :

En l'absence des grandes orientations du secteur Education, analysons les intentions successives :

- « mettre en œuvre une politique de revalorisation du métier d'enseignant.

Comment ? En quoi la préparation des concours d'intégration va revaloriser le métier d'enseignant et inciter les jeunes martiniquais à embrasser ce métier ?

Le métier d'enseignant n'est nullement dévalorisé, bien au contraire. Tous les jeunes actuellement souhaitent intégrer la fonction publique d'Etat ou territoriale. L'Education demeure un métier attractif. Seulement la vérité, c'est que nos jeunes ne veulent pas passer des concours nationaux qui impliquent une mobilité et le respect du Statut de la fonction publique.

Si on veut bien envisager un quota de postes réservé aux jeunes martiniquais, il est utopique et démagogique de laisser croire que l'Académie Martinique pourra absorber toutes les demandes d'intégration et de réintégration de collègues martiniquais.

Et si d'aventure, cela correspondait au projet régional, cela signifierait une exception dans le Statut, ce qui reviendrait à terme à régionaliser les concours d'enseignants.

Autrement dit les enseignants martiniquais recrutés sur place deviendraient à terme des fonctionnaires territoriaux. Ce que pour la plupart, tous rejettent, (voir la grève de mars sur le transfert des TOS, ..)

On voit donc bien que le souci de départ, l'intention initiale n'est nullement la revalorisation du métier d'enseignant mais bien l'intégration pure et simple des non titulaires. Que la région ait le courage de le dire et en accepte toutes les implications.

La revalorisation, c'est autre chose. Par exemple, la promesse d'une augmentation salariale !

- « mieux connaître les besoins... »

Cela signifie qu'après 8 ans passés à la tête de la région, cette dernière ne maîtrise pas les besoins ni les réalités du terrain ?

- « accroître l'action de la région... »

La encore comment ? Quelle mesure phare nous propose-t-on pour aider les enfants en difficulté ? Comment agirait un motivateur ? Quel serait son rôle ? Combien en faudrait-il ?

- « initier une éducation conviviale autour du créole et des risques majeurs ».

Si une éducation aux risques majeurs est une nécessité compte tenu de notre relief, de notre typologie, autant le créole ne paraît pas répondre à une priorité éducative. Elle ne constitue pas une demande ni des enfants, ni des parents, ni des enseignants. Juste peut être pour les idéologues de la région qui veulent « travailler les consciences ».

Les deux derniers points sont la suite logique d'un discours idéologique politique que les élus majoritaires ont décidé d'impulser.

En revanche, certaines priorités sont négligées ou occultées. Par exemple, on pourrait envisager la rénovation de la majeure partie des établissements scolaires du premier degré qui sont censés héberger la population martiniquaise en cas d'intempéries (cyclones, séismes,...). Une subvention régionale pourrait être allouée aux communes pour rénover, réhabiliter le patrimoine scolaire.

Une autre priorité pourrait être de fixer une allocation complémentaire de rentrée scolaire pour famille particulièrement nécessiteuse (pour l'achat de matériel scolaire, pour faire de l'accompagnement scolaire gratuit pour les familles,...)

Enfin, puisque la région cherche des moyens de coller aux réalités du terrain, elle pourrait organiser des états généraux de l'école avec l'ensemble des partenaires impliqués.

II Le Sport :

La région gagnerait à initier des sections sport études. Elle donnerait au sport en plus de l'esprit de compétition de véritables valeurs éducatives basées sur l'effort, le travail, le mérite,... Elle rendrait au sport ses valeurs collectives, mettrait en exergue l'esprit d'équipe et non uniquement l'aspect individuel et son culte de l'ego.

Là la Martinique gagnerait collectivement et non son miroir à travers un individu qui tôt ou tard partira se former et gagner plus ailleurs.

Max ORVILLE
Thierry RENARD

Avis sur le paragraphe 2-7 « Le sport » du rapport du Président de Région.

Dans son rapport, le Président aborde les trois domaines qui concernent directement l'éducation physique et sportive : l'éducation, le sport et la culture.

Il reconnaît lui-même que, et je cite « il faut mettre en œuvre une politique de revalorisation du métier d'enseignant, en aidant à la préparation aux concours d'intégration pour les enseignants martiniquais non titulaires et de revaloriser le métier d'enseignant, pour inciter de jeunes martiniquais à embrasser ce métier»

Une parfaite connaissance du terrain amène la FSU Martinique à préconiser depuis plus d'une dizaine d'années la création d'UFRSTAPS dans notre département même pour des cohortes de 200 étudiants, l'investissement en vaut la chandelle. En recherchant le meilleur niveau de formation on crée les meilleures conditions pour l'avenir. On facilite non seulement la réponse aux besoins de l'ensemble du monde sportif mais en préparant la réussite et l'insertion dans plusieurs voies professionnelles prometteuses des jeunes martiniquais qui se seront orientés dans cette voie professionnelle majeure pour le monde sportif fortement dépendant de l'extérieur.

La recherche en sciences et techniques des activités sportives répondra rapidement aux exigences climatiques culturelles et sportives locales si on veut bien lui donner les moyens de ses ambitions. C'est ce que propose le Président en décidant d'ouvrir une licence professionnelle des arts de la scène et du spectacle par convention avec l'Université des Antilles.

La culture concerne directement l'EPS qui fonde son enseignement sur les pratiques culturelles que sont les sports développés en Martinique.

Seulement voilà, il ne sert à rien de proposer de conseiller ou de dénigrer des orientations quand l'absence de concertation écarte du dialogue les principaux concernés « l'on n'est pas du bon bord, on n'est plus un expert ». Cette considération mise de côté nous pensons qu'il est encore temps comme l'a déclaré Monsieur Rapon lors du Forum social de l'EPS ET DU SPORT qui s'est déroulé au Crédit Agricole du Lamentin le 22 octobre 2005 « que dans le cadre de l'Institut des sports de la Martinique serait créée une formation ouvrant sur le professorat d'EPS par le biais de la licence STAPS ».

Faire gagner la Martinique passe forcément par le renforcement du potentiel de formation de base des enseignants d'EPS qui sont les vraies chevilles ouvrières, celles qui développent les prédispositions à la diversification des pratiques sportives chez les jeunes qui leur sont confiés dans le cadre de l'école. Ignorer la formation initiale des enseignants d'EPS comme le fait le rapport du Président, c'est faire montre d'une contradiction par rapport à la volonté de mettre en œuvre une politique de revalorisation des jeunes enseignants martiniquais tout particulièrement les plus défavorisés socialement. Ils ont de grosses difficultés à bien étudier ailleurs, à subir l'échec ailleurs, et à se réintégrer ensuite

dans leur propre cadre géographique après une série d'échecs. Il faut mettre en place pour eux, un dispositif spécial pour les remettre en selle. Ce n'est pas la même chose que de vouloir une formation initiale cohérente de haut niveau et favorable à une ouverture professionnelle vers le monde du sport et la demande touristique sportive.

Pourquoi ne pas créer une bourse d'études spéciale pour les Martiniquais qui s'orienteront vers le professorat d'EPS ?

La Martinique par inertie, aggrave ses handicaps, augmente son retard en termes de capacités productives formatrices aux métiers du sport. Cela dure depuis trop longtemps et sera difficilement rattrapable, si les élus ne veulent pas se décider à lutter pour l'autonomie de la formation initiale des professeurs d'EPS en Martinique.

S'appuyer sur les seules structures obsolètes de la Guadeloupe au prétexte qu'il faut rester dans le cadre de l'université des Antilles et de la Guyane ou en raison de la petitesse de notre département alors que l'afflux de la demande rendent inefficaces les efforts déployés dans l'île sœur, est suicidaire. Défendre ces deux thèses, c'est accepter la perte de nos denrées rares celles de jeunes martiniquais qui ne comprennent plus rien et se dispersent vers d'autres formations où ils n'ont pas forcément le même engouement, ni les mêmes dispositions naturelles, et probablement pas les motivations adéquates.

Il y aura une augmentation des flux des jeunes métropolitains pour remplacer les départs à la retraite c'est souhaitable, prévisible et imparable. La faute à qui ? Cela fait plus de dix ans que la FSU par l'intermédiaire du SNEP crie « Au feu » ! C'est un syndicat métro soit disant, alors qu'il n'a qu'un seul souci défendre une profession indispensable dans une société démocratique, car l'EPS est bien un enseignement vecteur de toutes les mixités, protecteur de la santé, favorisant la gestion de la vie physique de l'adulte, prévenant le citoyen de demain contre les risques de la sédentarité, de l'urbanisation, de la malbouffe. C'est un élément culturel incontournable de l'éducation des Martiniquais de tous ceux qui veulent par un corps et un esprit en bonne santé atteindre l'âge de la retraite dans les meilleures conditions de vie et d'espérance de vie.

Il n'y a aucune contradiction à vouloir développer la formation initiale en EPS et à développer le pôle de formation aux métiers du sport. Cependant à vouloir coller aux exigences immédiates, ponctuelles et parfois conjoncturelles du sport on obère la réalité à long terme qui relève de la demande du plus grand nombre de citoyens qui passe forcément par l'école obligatoire.

L'école obligatoire aura toujours besoin d'enseignants formés au meilleur niveau. C'est une tendance constante incontournable, démocratique. La pratique du sport par le plus grand nombre est une attente sociale forte, une exigence, dans une société frappée de plein fouet par l'obésité.

Bouger à tous les âges s'apprend. Il faut aider très tôt le jeune citoyen à développer son corps, à être sélectif

dans ses pratiques, à lutter individuellement contre la mauvaise alimentation, à pratiquer au quotidien.

La démocratisation des pratiques sportives est devenue aussi importante voire plus importante que le développement à n'importe quel prix du sport de haut niveau. Aspect qui ne donne qu'une mauvaise ou fausse idée de la réalité sportive sur place.

La vitrine du haut niveau cachera forcément un jour ou l'autre la réalité de la majorité des Martiniquais Ce sera une trompe l'œil ! C'est à cela que le Président doit aussi penser. En consultant tous les experts sur place, qui ne lui sont pas nécessairement hostiles parce que bien trop conscients de la gravité des enjeux, il fera peut-être un progrès dans la bonne direction, dans l'intérêt de tous les Martiniquais.

Daniel OYHILY

Questionnaire sur la sécurité.

Nom de l'établissement			<input type="text"/>
Type d'établissement			
<input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> Collège	<input type="checkbox"/> Lycée	
Etat apparent des bâtiments			
<input type="checkbox"/> Neuf	<input type="checkbox"/> D'usage	<input type="checkbox"/> Vétuste	
Circulation aux abords de l'établissement aux heures de sortie			
<input type="checkbox"/> Embouteillée	<input type="checkbox"/> Très embouteillée	<input type="checkbox"/> Bouchons	
Vois dans l'établissement en l'absence de personnel			
<input type="checkbox"/> Rares (1 par an max)	<input type="checkbox"/> Fréquents (>1 et <4 par an)	<input type="checkbox"/> Très fréquents (>4 par an)	
Actes d'incivilités, injures, atteintes à l'intégrité des personnes et des biens			
<input type="checkbox"/> Rares (1 par mois max)	<input type="checkbox"/> Fréquents (>1 et <4 par mois)	<input type="checkbox"/> Très fréquents (>4 par mois)	
Votre établissement est-il ouvert ou fermé aux intrusions?			
<input type="checkbox"/> Fermé (Clôture ou grillage efficace, filtrage des entrées)	<input type="checkbox"/> Ouvert (défection ou manque dans un système de fermeture)		
Dans votre établissement vous vous sentez :			
<input type="checkbox"/> En sécurité	<input type="checkbox"/> En sécurité relative	<input type="checkbox"/> En danger	

A retourner à la FSU Martinique
À l'attention de M. Thierry RENARD
Rue du Bon Air
Cité Bon Air Bat B
97200 Fort-de-France